

**Marché de maîtrise d'œuvre**  
*passé selon la procédure adaptée*

## **Détail Estimatif**

---

**Nom de la collectivité contractante :**  
**COMMUNE DE CLEDEN CAP SIZUN**

**Désignation de l'opération :**

**Étude préalable**  
**Réalisation d'un quartier nouveau,**

N° de Prix	Désignation	U	Q	PU H.T. €	PT H.T. €
1	<u>Étude préalable à l'urbanisation future d'une zone 1AU à l'ouest du bourg</u>				
	<u>Quartier nouveau</u>	F	1		
2					
2-1	<u>AVP</u> : Étude d'avant-projet selon les conditions décrites à l'article 3-2-1 du CCP et conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
2-2	<u>PRO</u> : Étude de projet selon les conditions décrites à l'article 3-2-1 du CCP et conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
2-3	<u>ACT</u> : Assistance à la passation des contrats de travaux comprenant la production du dossier de consultation des entreprises et du rapport d'analyse des offres.	F	1		
3-1	<u>DET</u> : Direction de l'exécution des travaux telle que définie à l'article 3-3-4 de l'Acte d'Engagement et conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
3-2	<u>AOR</u> : Assistance aux opérations de réception, conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
4	<u>Réalisation du dossier de Permis d'Aménager</u>				
5	<u>Réunions de concertation</u>	F	1		
	TOTAL HT.....	F	2		
	T.V.A.....				
	.....				
	TOTAL T.T.C.....				
	Option : Suivi architectural Vacation par dossier	F	1		

--	--	--	--	--	--